

30 000 passerelles vers les entreprises



Les municipalités s'impliquent dans le contrat d'accompagnement vers l'emploi.

Lancé en juin dernier, le CAE (Contrat d'accompagnement vers l'emploi) Passerelle permet aux jeunes, quel que soit leur niveau de diplôme, d'acquérir dans une collectivité une première expérience transférable vers le secteur privé. La Ville de Mâcon a signé 20 CAE, Calais en a prévu 30, dont quatre à la Cité internationale de la mode et de la dentelle.

« Donner aux jeunes l'opportunité d'acquérir la première expérience qui leur fait défaut sur leur CV, tel est l'objectif du CAE Passerelle », explique Christine Robin, première adjointe au maire de Mâcon, une municipalité qui a signé 20 CAE Passerelle (à temps plein). « La collectivité professionnalise ces jeunes pour qu'à l'issue d'une année d'emploi dans nos services ils puissent intégrer le monde de l'entreprise privée ». En amont, un important travail a mobilisé les chefs de service de la municipalité et Pôle emploi afin de cibler les métiers concernés et d'établir des fiches de poste.

Les métiers ciblés sont ceux qui s'exercent à la fois dans la collectivité et dans les entreprises privées, soit les trois quarts des 130 métiers recensés dans cette ville. Les vingt jeunes recrutés ont suivi des cursus très variés : CAP climatisation, BEP comptabilité, titre professionnel d'ouvrier paysager, bac pro travaux paysagers, BTS économie sociale, licence d'histoire de l'art, licence de droit, diplôme d'architecte d'intérieur... Ils sont affectés dans un service où ils peuvent mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises durant leur formation.



«Un gros plus sur un CV»

Jérémy, 19 ans, est affecté au service technique de la Ville de Mâcon, où il passera six mois à la voirie puis six mois au SIG (Service d'informations géographiques). Sa première tâche a consisté à participer au réaménagement d'une place, en effectuant un levé de façades. Avec son BTS de géomètre topographe, obtenu en juillet dernier il pensait trouver facilement un emploi mais la crise est passée par là et les cabinets de géomètres de sa région ne recrutent plus. Quand Pôle emploi lui a adressé une convocation l'invitant à une présentation du CAE Passerelle suivie d'entretiens avec un conseiller de Pôle emploi et le DRH de la Ville, il a tout de suite été intéressé. « *Ce contrat nous évite de perdre nos connaissances, ce qui serait le cas si nous acceptions des missions ou des jobs dans d'autres domaines que celui dans lequel nous avons été formés* », explique-t-il. « *Ce sera un gros plus sur mon CV. Au cours de l'année, trois stages vont me permettre de nouer des contacts avec des entreprises de travaux publics qui pourront ainsi me tester* ».

Anne-Laure, 25 ans est enchantée d'être intégrée au service Communication de la Ville de Mâcon. Après une licence de gestion d'entreprise dominante communication suivie d'une formation en alternance en communication événementielle, achevée en 2008, elle n'a obtenu qu'un CDD de trois mois. « *Je trouve formidable que la mairie me donne la chance de travailler*



La ville de Mâcon a signé 20 CAE.

sur un projet réel, qui aura des répercussions dans la vie des habitants ». Anne-Laure est en effet chargée de la communication sur la rénovation d'un centre hippique municipal qui s'ouvre aux personnes handicapées. Elle rédige aussi chaque matin la revue de presse, et seconde l'attachée de presse.

«Première expérience significative»

À Calais aussi, la mobilisation de la municipalité est importante. « *Notre ville qui connaît un fort taux de chômage et compte un tiers de jeunes dans sa population a souhaité s'engager dans cette belle aventure* », explique Michèle Ducloy, deuxième adjointe, déléguée à l'emploi, à la formation et aux contacts avec les entreprises. Trente CAE Passerelle, de 20 heures par semaine, ont été budgétés. « *Les jeunes pourront ainsi acquérir une première expérience professionnelle significative ou valider un projet* », explique l'élue. « *Beaucoup d'entre eux ne savent pas sur quels métiers se positionner* ». Début novembre, les chefs de service avaient proposé 22 postes. Parmi eux : un assistant RH, un assistant communication, un chargé de l'amélioration du cadre de vie, une secrétaire dans le secteur petite

enfance, quatre agents d'accueil à la Cité internationale de la mode et de la dentelle... Ces derniers doivent avoir une formation touristique, un excellent niveau d'anglais et des connaissances bureautiques. Leur CAE devrait être une passerelle vers des emplois du tourisme, à Calais ou éventuellement en Grande-Bretagne. La secrétaire petite enfance devrait, quant à elle, trouver un emploi chez un médecin, dans une clinique ou à l'hôpital. Pour suivre ces jeunes, la Ville de Calais a recruté une coordinatrice emploi aidé-insertion qui assure notamment les relations avec la Mission locale à laquelle a été confié l'accompagnement de ces jeunes.

Les 22 premiers contrats proposés ont été affichés sur le site de la municipalité. Les 504 candidatures enregistrées sont arrivées par différents canaux : le site, la Mission locale et Pôle emploi. Toutes ont reçu une réponse écrite. Parmi elles, 433 sont recevables et ces candidats seront tous reçus. Les entretiens sont assurés par un représentant du service recruteur et par l'élue en charge du domaine. « *Tous les ingrédients sont réunis pour la réussite de ce programme* », estime Michèle Ducloy.

Sylvie Karsenty

Pratique

Le CAE Passerelle est l'une des mesures du Plan pour l'emploi des jeunes annoncé par le président de la République en avril dernier.

30 000 contrats doivent être conclus d'ici la fin 2009.

Ce contrat aidé est un CAE de droit commun, d'une durée d'un an. Il vise les jeunes de 16 à 25 ans révolus quel que soit leur niveau de diplôme. Les employeurs sont principalement les collectivités territoriales mais ce contrat est ouvert à tous les employeurs du secteur non marchand. L'État prend en charge 90 % du salaire au SMIC et l'embauche ouvre droit à des exonérations de charges sociales et fiscales.

Pôle emploi assure l'orientation et le recrutement des jeunes, la construction des fiches de poste, l'organisation des périodes d'immersion en entreprise, l'accompagnement et la préparation à la sortie.